



INFORMATIONS PERMIS B

L'école de conduite des Chantiers vous informe sur le permis de conduire. Quels sont les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire ? Comment se déroule la formation ? Quels programmes de formation ? Quelles sont les conditions de passage des épreuves ? Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à vos questions.

Votre contact à l'agence est Anne-Sophie au 01 39 53 11 31 ou par mail : chantiersconduite@gmail.com



CHANTIERS CONDUITE
19 RUE DES CHANTIERS
78000 VERSAILLES
01 39 53 11 31

ENJEUX DE LA FORMATION

L'automobile a longtemps été synonyme de liberté et d'indépendance pour les jeunes. Elle est devenue un outil social indispensable. Au-delà du plaisir de conduire, le permis représente un enjeu pour la poursuite d'études et l'insertion professionnelle. Le partage de la route est donc l'affaire de tous et la sécurité est une nécessité.

Les jeunes, conducteurs débutants, représentent une part importante des tués et des blessés sur la route chaque année. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité. C'est pourquoi la société a mobilisé de nombreux moyens notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation. Le programme de formation mis en place a pour objectif général d'amener tout conducteur débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs et savoir-faire dans le but de devenir un conducteur sûr et autonome.

PROGRAMME DE FORMATION

Le programme est une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger. Il est conforme au référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne.

<p>Maîtriser le maintien du véhicule dans un trafic faible ou nul</p>	<p>Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire. Démarrer et s'arrêter. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures. Utiliser la boîte de vitesses. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire Regarder autour de soi et avertir Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.</p>
<p>Appréhender la route et circuler dans des conditions normales</p>	<p>Regarder la signalisation, les indices utiles et en tenir compte. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation Adapter l'allure aux situations. Tourner à droite et à gauche en agglomération Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en crêteau.</p>
<p>Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</p>	<p>Evaluer et maintenir les distances de sécurité. Croiser, dépasser, être dépassé. Passer des virages et conduire en déclivité. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...</p>
<p>Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique</p>	<p>Suivre un itinéraire de manière autonome. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation). Pratiquer l'écoconduite</p>

• **Plusieurs filières possibles**

	Apprentissage anticipé de la conduite AAC	Conduite supervisée	B Boîte manuelle	B78 Boîte automatique
Age minimum	15 ans	18 ans	18 ans	18 ans
Formation pratique minimum	20 heures	20 heures	20 heures	13 heures
Durée du permis probatoire	2 ans	3 ans	3 ans	3 ans

A l'issue du rendez-vous préalable, la conduite accompagnée se déroule sur une année minimum. L'élève effectue 3000 km et participe à 2 rendez-vous pédagogiques (le 1^{er} après 4-6 mois, le 2^{ème} à 17 ans ½ ou à la fin de l'année).

• **La formation théorique**

La formation théorique porte sur la connaissance de la réglementation concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Des cours théoriques sont dispensés, au sein de notre établissement, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité : le mardi de 17h à 18h, le mercredi de 15h à 16h et le samedi de 11h à 12h.

L'entraînement au code peut être suivi dans les locaux de l'école de conduite aux horaires d'ouverture avec un support média ou avec un enseignant mais aussi via Internet (pack web).

La formation théorique porte sur :

- Les dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur : les effets liés à une consommation de substances psychoactives (alcool, drogues, médicaments) sur la conduite, les effets de la fatigue sur la conduite, l'influence de la pression sociale (publicité, travail, pairs...)
- La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée et le comportement à adopter face à ces risques.
- Les autres usagers de la route : les spécificités de certaines catégories de véhicules et des usagers vulnérables, les risques, la vigilance et les attitudes à leur égard.
- La réglementation générale concernant le transport d'un chargement et de personnes, l'obligation d'assurance, les documents administratifs, les infractions...
- Les gestes de premiers secours
- Les précautions nécessaires en entrant et en quittant le véhicule
- Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité des véhicules
- L'utilisation du véhicule en respect de l'environnement

• **La formation pratique**

La phase pratique pourra débuter, si vous le souhaitez, pendant la phase théorique. Nous vous conseillons d'organiser votre calendrier de formation avec 2 à 5 heures de conduite par semaine. Une conduite régulière est nécessaire pour une formation rapide et efficace. Les 4 compétences générales et les sous-compétences associées doivent être acquises en fin de formation. Elles sont traitées dans une démarche progressive en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment (les procédures), les risques, les influences, l'auto-évaluation. Vous apprendrez d'abord à maîtriser le véhicule puis à circuler dans des conditions de plus en plus complexes jusqu'à l'autonomie.

EPREUVE THEORIQUE GENERALE (le Code)	
<ul style="list-style-type: none"> • Age minimum : 17 ans en formation traditionnelle et 15 ans en apprentissage anticipé de la conduite (AAC) • 40 questions dont 4 en vidéo : 35 bonnes réponses pour obtenir le code (5 erreurs maximum) • Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées. • Apporter votre pièce d'identité et votre convocation le jour de l'examen. • Le code est valable 5 ans et/ou 5 présentations à l'examen pratique. • Vous êtes exemptés d'épreuve théorique si vous êtes titulaires d'une autre catégorie de permis depuis moins de 5 ans. 	<ul style="list-style-type: none"> • Age minimum : 18 ans en formation traditionnelle et 17 ans ½ en AAC. • Durée : 32 minutes environ • But : vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres. L'épreuve est évaluée par un expert, inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. • Déroulement de l'épreuve présenté par l'expert : un parcours en agglomération et sur route et/ou autoroute, suivi d'un itinéraire en autonomie pendant 5 minutes, une manœuvre en marche arrière et un arrêt de précision, trois questions (une de vérification à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, une autre en lien avec la sécurité routière et une dernière de premiers secours). L'expert tient compte de l'application des règles du code de la route telles que les limitations de vitesse pour jeunes conducteurs. Il observe l'adaptation de votre conduite envers les autres usagers notamment les plus vulnérables et dans un souci de respect de l'environnement. • L'évaluation est un bilan des compétences nécessaires et fondamentales pour une conduite en sécurité. Elle est basée sur des textes réglementaires et des instructions précises qui en fixent les modalités. • A l'issue de l'épreuve, l'expert remplit une grille d'évaluation sur le Certificat d'Examen du Permis de Conduire, sur lequel est noté le résultat. Celui-ci vous est envoyé par courrier ou téléchargeable. • En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire. Ce document est valable 4 mois maximum. Pendant ce délai, vous devrez procéder à la demande de fabrication du permis de conduire auprès de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés. • En cas de réussite, vous serez en période probatoire avec 6 points sur votre permis de conduire.
EPREUVE PRATIQUE	

Les permis de conduire de la catégorie B ont une durée de validité de 15 ans.